

2022

#JOBS



LES ESSENTIELS

info Bretagne
Jeunes
EXPLOREZ LES POSSIBLES

Baby-sitting et services à la personne

On parle ici des services type garde d'enfant, soutien scolaire, cours à domicile... mais aussi ménage, jardinage, gardiennage. Autre type de poste, l'aide aux personnes âgées et handicapées.

Comment chercher ?

Le bouche-à-oreille

Le meilleur moyen de dénicher un job !

Faites part de votre recherche à votre entourage (famille, amis, voisins...), sur les réseaux sociaux... Parlez-en aux commerçants près de chez vous.



Les organismes de services à la personne

- Ils existent partout et certains recrutent en continu.
 - Disponibilité régulière, qualification, permis souvent demandés. Correspond plus à une recherche dans la durée.
- www.servicessalapersonne.gouv.fr
> Annuaire

Pour la garde d'enfants, les agences cherchent surtout des majeurs avec 1 ou 2 expériences.

Les petites annonces

Réseau Info Jeunes
www.infojeunes.bzh
> Le réseau

Crous Bretagne (pour les étudiants)
www.jobaviz.fr

Centre social, maison de quartier...

Point /espace emploi de votre ville, s'il y en a.
<https://ideo.bretagne.bzh>
> Lieux d'information

Site de Pôle emploi (pas besoin de s'inscrire)
www.pole-emploi.fr

Diffuser une offre

Dans les lieux de proximité (maison de quartier, centre social, petit commerce...).

Dans les boîtes aux lettres des lotissements près de chez vous...

Sur des sites de mise en relation entre particuliers.

www.particulieremploi.fr
www.aladom.fr
www.jemepropose.com
www.needhelp.com

Petites annonces sur Marketplace,
leboncoin.fr...



Côté argent

Pour les services à la personne, le salaire est déterminé par domaine d'activité* et calculé selon les services demandés.

**Salaire net =
ce qu'on reçoit**

Lorsqu'on vous parle
en salaire brut, il
faut prévoir qu'il y
aura les cotisations
salariales à déduire

Utilisez le
simulateur sur
**www.cesu.
urssaf.fr**
> Estimateurs >
Estimer le coût
de l'emploi



* Sur code.travail.gouv.fr
taper « services à la personne »
Infos sur les 26 domaines
(convention collective des
salariés du particulier employeur).

** Correspond dans la grille à un
poste « d'emploi à caractère familial »

POUR LE BABY-SITTING, DOMAINE D'ACTIVITÉ = ENFANCE



Avec 2 cas de figure

Situation 1

Baby-sitter amené à « surveiller et assurer une présence occasionnelle et de courte durée auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans ».

Salaire horaire au 1^{er} janvier 2022 : 9,05 € net (10,6 € brut)

Sont inclus 10% au titre des congés payés.

Il n'existe pas de forfait journée.

Situation 2**

Baby-sitter chargé de s'occuper d'un enfant de +/- 3 ans ET de participer aux devoirs, de nettoyer les espaces de vie de l'enfant.

Salaire horaire au 1^{er} janvier 2022 : 8,95 € net (10,6 € brut)

Pour calculer le salaire, on regarde aussi le temps de travail effectif et le temps de présence responsable

La présence responsable correspond à des heures où le salarié « peut utiliser son temps pour lui-même tout en restant vigilant ».

Un baby-sitter peut donc effectuer deux types d'heures...

Les effets côté rémunération !

1h de « présence responsable » est payée

2/3 d'1h de travail effectif (soit 40 min)

*Exemple : arrivé
à 19h, vous vous
occupez des enfants
jusqu'à 21h, heure du
coucher, puis vous
restez présent jusqu'à
minuit : 2h de travail
effectif + 3X40 min de
présence responsable
= 4h de travail.*

Vous pouvez aussi faire le
calcul en appliquant le tarif
spécifique au temps de
présence responsable :
6,05 € net/h minimum (10%
congés payés inclus)

**Travail effectif :
bain, devoirs,
jeux, prome-
nade, repas...**

**Présence
responsable :
sieste, nuit**

**1h « présence
responsable »
= 40 min de
travail**



Quelques infos à connaître, par vous ET par l'employeur.

Des obligations

Quelque soit la durée de l'emploi, vous devez être déclaré par l'employeur et signer un contrat de travail.

- Le contrat doit comporter plusieurs éléments : nature des tâches, rémunération, lieu et conditions de travail...
- Une simple lettre peut suffire, on peut s'appuyer sur des modèles.

www.cesu.urssaf.fr > *Gérer la relation de travail*

3 solutions pour déclarer

l'embauche d'un salarié à domicile

1. L'employeur fait les démarches par lui-même

Déclaration via le Cesu.

2. Il mandate un organisme agréé

C'est cet intermédiaire qui effectue les démarches (recrutement, rédaction du contrat, déclaration, bulletin de paie).

3. Vous êtes directement employé par un organisme agréé

Et mis à disposition de un ou plusieurs particuliers. C'est l'organisme votre interlocuteur pour les aspects administratifs.

Des aides financières pour les employeurs

Informez vos potentiels employeur, s'ils ne sont pas au courant.

Exemples :

- Crédit d'impôt jusqu'à 50% des sommes versées à l'employé (salaires net + cotisations sociales), dans la limite de 12000 €/an.
- Cotisations patronales : déduction forfaitaire de 2€/h travaillée.
- Via les comités d'entreprise (ou services du personnel), certaines aides peuvent être attribuées. Il s'agit le plus souvent de titres « Cesu préfinancé ».

LE CESU \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\

= chèque emploi service universel

Pour vous déclarer et/ou vous rémunérer

Le Cesu déclaratif

Fait office de déclaration d'embauche ET de contrat pour un emploi d'une durée inférieure ou égale à 8h/mois ou 4 semaines/an consécutives. Il permet d'édition un bulletin de salaire pour un emploi régulier ou ponctuel, de vous déclarer facilement, d'être couvert et assuré en cas d'accident du travail. Côté rémunération, le particulier-employeur a 3 possibilités :

- virement, chèque ou espèces
- Cesu préfinancé
- Cesu+

Le Cesu préfinancé (titres Cesu)

Sous la forme de chèques d'un montant prédéfini, il permet de vous rémunérer.

Les particuliers peuvent obtenir ces titres via leur comité d'entreprise, leur employeur, leur mutuelle...

- www.cesu.urssaf.fr

LA PAJE \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\

= prestation d'accueil du jeune enfant

Pour la garde à domicile régulière d'un enfant de moins de 6 ans, un particulier ne peut utiliser le Cesu déclaratif. Il doit se renseigner auprès de la CAF ou de la MSA.

- www.pajemploi.urssaf.fr
- www.caf.fr
- www.msa.fr

Les + d'une candidature



scannez-moi

■ FORMATION BABY-SITTING

Garder des enfants requiert un sens des responsabilités et des compétences particulières. Des ateliers d'information et formations baby-sitting (souvent à partir de 16 ans) sont parfois proposées localement.

+ d'info auprès du réseau Info Jeunes, des espaces jeunesse de votre ville

■ LE PSC1 (SECOURISME)

PSC1 = Prévention et secours civiques de niveau 1

Pour valider quelques gestes essentiels aux premiers secours. Il peut vous être demandé, ou être un argument pour convaincre des employeurs. Certaines formations baby-sitting intègrent le PSC1.

+ d'info auprès du réseau Info Jeunes

■ LE BAFA

BAFA = Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

S'il est plutôt recommandé pour un job dans l'animation, c'est aussi un avantage pour les missions à domicile ou pour négocier le salaire...

+ d'info dans notre dépliant « Passer le BAFA ».

EN SAVOIR +

• www.servicalapersonne.gouv.fr

Le site national du secteur (formation, métiers...)

• www.particulieremploi.fr

Le site d'info pour les particuliers employeurs
18 points info employeurs en Bretagne.

09 72 72 72 76 - bretagne@particulieremploi.fr



Dans le réseau Info Jeunes, les équipements de jeunesse : petites annonces, conseils et parfois service baby-sitting, job dating...

Contacts /// Infos locales

Ne pas jeter sur la voie publique



Actuel Bretagne n°303 - ISSN 1242 - 2606
Visuels Freepick sur www.flaticon.com

»»»»»» L'Info Jeunes

+ de 60 lieux en Bretagne - www.infojeunes.bzh